

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 5 décembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 23
Nombre de conseillers absents : 2
Nombre de pouvoirs : 4
Date de la convocation : 29 novembre 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le CINQ DECEMBRE, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

Etaient présent(e)s : M. Thierry DAYRE - Mme Marie-Christine LAURENT - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Daniel MOUTARD - M. Christian CARRERE - M. Yves RINCK - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Florence BOUNIN - M. Erwan ALLÉE - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE.

Pouvoirs :

M. Thierry TATONI, pouvoir à M. Jean-Luc GREGOIRE
M. Didier ROUSSELLE, pouvoir à M. Roger VIARSAC
Mme Nadia MACIPÉ, pouvoir à M. Thierry DAYRE
M. Virgile VAN ZELE, pouvoir à M. Pascal LANTHEAUME

Excusé : M. Jean-Jacques MONPEYSEN

Absente : Mme Anne TAILLEUX

Est désigné comme Secrétaire de séance : M. Roger VIARSAC

2024-12-115 / MARCHES PUBLICS

AMENAGEMENT DU QUARTIER DE LA MOCHATTE PARTIE BASSE : Tranche 1

Effacement et fiabilisation des réseaux électriques – Dissimulation des réseaux de télécommunication -

Approbation du projet du Syndicat Départemental d'Énergie de la Drôme et adoption de son plan de financement

RAPPORTEUR : M. Jean-Luc-GREGOIRE

Les délibérations présentées portent sur l'opération d'aménagement du quartier bas de la Mochatte et plus particulièrement sur l'effacement et la fiabilisation des réseaux électriques et la dissimulation des réseaux de télécommunication.

Dans le cadre de ce projet d'aménagement, la commune a sollicité **territoire d'énergie Drôme-SDED** pour :

- L'effacement et la fiabilisation des réseaux électriques de l'impasse des Cigales et la rue des Cigales, du chemin de la Mochatte, de la rue des Rossignols.

- La dissimulation des réseaux de télécommunication de l'impasse des Cigales et la rue des Cigales, du chemin de la Mochatte, de la rue des Rossignols.

Le Syndicat **territoire d'énergie Drôme-SDED** a découpé son programme en tranches de travaux permettant un plan de financement pluriannuel afin d'optimiser les participations financières syndicales à hauteur de 65% pour un montant des travaux annuels plafonné à 150 000 € HT.

- Le montant prévisionnel des travaux sur les réseaux électriques pour la **Tranche 1** s'élève à 237 315.35 € HT et la participation communale s'élève à 139 815.25 € HT

- Le montant des travaux sur les réseaux téléphoniques s'élève à 48 431.37 € HT, soit 46 441.27 € HT pour le Génie Civil et 1 990.10 € HT pour le câblage, et la participation communale est de 38 745.10 € HT € (Génie Civil et Câblage).

La décomposition de ces travaux est précisée sur les plans ci-dessous :

- Dossier N° 262200059AER (L'effacement et la fiabilisation des réseaux électriques)

- Dossier N° 262200059ART (dissimulation des réseaux téléphoniques)

.../...

En coordination avec le dossier N° 262200059AER, des travaux spécifiques de réseau d'éclairage pour un coût estimatif de 47 051.45 € HT seront réalisés. Cette dépense sera prise en compte lors du calcul de la cotisation d'investissement de la compétence éclairage public (dossier 262200059AMO).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
DECIDE

POUR : 27
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

- **D'APPROUVER** les projets établis par le SDED maître d'ouvrage de l'opération conformément à ses statuts d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité (**AODE**) et à la convention de concession entre le SDED et ENEDIS,
- **D'APPROUVER** les plans de financement tels que détaillé,
- **DE DECIDER** de financer la part Communale,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

Roger VIARSAC
Secrétaire de séance



Pierre COMBES
Maire de NYONS



